

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse
<b>Band:</b>	23 (1977)
<b>Heft:</b>	12
<b>Artikel:</b>	Traditions et fêtes populaires de chez nous
<b>Autor:</b>	Paillard, Lucien
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-848636">https://doi.org/10.5169/seals-848636</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Traditions et fêtes populaires de chez nous

Par ses coutumes, notre pays se voit transformé en une infinité de communautés, 3000 communes allant de 11 habitants pour la plus petite à 450 000 pour la plus importante. Voilà quelques éléments chiffrés qui montrent la diversité des insulaires du milieu de l'Europe.

Loin de nous l'idée d'établir un éventail exhaustif de l'ensemble des traditions et fêtes qui meublent notre territoire, une telle revue devrait y consacrer bon nombre de numéros, si bien que nous avons piqué au hasard quelques fêtes parmi les moins connues pour vous les présenter et, dans un prochain numéro, nous publierons un tableau indiquant les dates auxquelles elles ont lieu.

## La «Greiflet» de Schwyz

Le soir de l'Epiphanie, une saraïnde de garçons, revêtus de la chemise blanche des pâtres, dansent autour des fontaines de Schwyz: c'est là une réminiscence d'une antique cérémonie en l'honneur des divinités de la fertilité.

## Le «Vogel Gryff» à Bâle

Les trois sociétés honorables que sont les corporations du Petit-Bâle – soit les quartiers de la rive droite du Rhin à Bâle – célèbrent chaque année leur grande fête. Les trois



écuyers – l'Oiseau Gryff, le Sauvage et le Lion – se retrouvent à midi sur un des ponts du Rhin pour danser au rythme des tambours. Auparavant, le Sauvage avait accompli la traditionnelle descente du Rhin, juché sur un radeau.



## Les raves illuminées

La coutume veut que dans le canton de Zurich, au début de novembre, renaisse une pratique antique qui consiste à éviter des raves, à en sculpter l'écorce chacun à sa fantaisie et à l'illuminer par une bougie. Selon la légende, ce rite doit assurer une protection efficace contre les puissances occultes qui se manifestent en fin d'année. Ces lumignons, dits «Räbeliechtli», donnent lieu, à Richterswil, à une kermesse aux chars très colorés appelée la «Räbenkilbi».

## Les «Roitschäggättä» du Lötschental

Le Jeudi gras, les «Roitschäggättä» déferlent sur les villages du Lötschental. Dans un tintamarre assourdissant, porteurs de masques sauvages, sculptés et drapés dans des peaux de chèvres et de moutons, partout où ils passent, ils sèment l'effroi.

## Risotto gratuit au Tessin

A l'époque médiévale, l'Eglise s'était efforcée de réagir contre la survie de masques traditionnels d'origine païenne et avait fixé d'elle-même les festivités de carnaval à la veille des sévères journées de carême. Une fois encore, il était permis de festoyer et de sacrifier à la bonne chère. C'est ainsi que l'on peut expliquer le grand «risotto» gratuit offert, à l'occasion de Mardi-Gras, à la population des cités les plus importantes du Tessin et qui, jadis, était une institution de caractère social.



Lucien Paillard  
avec la collaboration de l'ONST

(photos ONST)

